



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/815

Arrondissements en fête : subventions aux associations - Approbation de conventions

Direction des Evénements et Animation

**Rapporteur** : Mme NUBLAT-FAURE Julie

<b>SEANCE DU 27 MAI 2021</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/815 - ARRONDISSEMENTS EN FETE : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APPROBATION DE CONVENTIONS (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon souhaite préserver la richesse et le dynamisme des manifestations festives et sociales dites Fêtes de quartiers au cœur de ses arrondissements. Ces événements organisés par des associations ancrées sur le territoire ont pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun. Les objectifs de ces manifestations sont de :

- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants ;
- valoriser les territoires ;
- proposer une programmation grand public : animations, cinéma, concerts, bals...

Le présent rapport a pour objet le soutien à 7 projets festifs portés par les associations suivantes :

- l'association Mediatone Lyon 1<sup>er</sup> ;
- l'association Ka'Fête ô mômes Lyon 1<sup>er</sup> ;
- la MJC Presqu'île Confluence Lyon 2<sup>ème</sup> ;
- l'association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse Lyon 4<sup>ème</sup> ;
- la MJC du Vieux Lyon, Lyon 5<sup>ème</sup> ;
- la MJC Jean Macé Lyon 7<sup>ème</sup> ;
- le centre social des Etats-Unis Lyon 8<sup>ème</sup>.

**En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19, la tenue de ces événements sera conditionnée par les protocoles sanitaires gouvernementaux.**

La Ville de Lyon souhaite soutenir ces associations par l'attribution d'une subvention.

Cette année, ces 7 événements festifs auront lieu dans différents arrondissements lyonnais :

<b>1<sup>er</sup> arrondissement : la Rentrée en pente douce / Fête de quartier de la Croix Rousse</b>	<b>samedi 18 septembre 2021</b>
--	---------------------------------

Les associations Kraspek Mysik et Mediatone s'unissent pour proposer une fête de quartier au Jardin des Chartreux le 18 septembre 2021 : la Rentrée en pente douce. Les objectifs de cet événement sont de démocratiser la culture artistique en accueillant un large public favorisant une rencontre intergénérationnelle et interculturelle ; de valoriser le travail des différents acteurs culturels locaux et mettre en valeur toute la vitalité

artistique issue de la scène locale. Ainsi, l'événement donne aux artistes locaux la possibilité de s'exprimer et de se faire connaître du grand public ; de faire redécouvrir le Jardin des Chartreux, avec des animations réparties sur tous les espaces du parc.

Seront proposés en journée : un spectacle jeune public par Les Clochards, des démonstrations et initiations (auto-défense, yoga, QI Gong), un espace ludothèque et des ateliers BD (lien avec Lyon BD festival). Les écoles de musique seront également mises à l'honneur.

En soirée, un concert se tiendra avec plusieurs groupes (Cyrions, Melba, Suissa, Elliot Jane...)

Le budget prévisionnel de l'événement est de 14 900 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 5 000 €

<b>1<sup>er</sup> arrondissement : Ka'fête ô mômes</b>	<b>samedi 19 juin 2021</b>
--	----------------------------

Dans le cadre de l'animation et de la valorisation du quartier, l'association Ka'fête ô mômes organise une fête destinée à tous les habitants qui se déroulera le samedi 19 juin de 10h à 16h à l'amphithéâtre des trois Gaules et s'inscrira dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie. Cet événement viendra nourrir les deux grandes valeurs de l'association : le vivre ensemble et le faire ensemble et s'adressera au plus grand nombre. Cette journée sera rythmée par un spectacle, une exposition, un atelier de cuisine participative intergénérationnelle et un repas.

Dans le cadre de cet événement, 24 enfants et un groupe de seniors participant au projet intergénérationnel de l'association, ont été mobilisés en amont et entièrement partie prenante de l'organisation. Une animatrice référente les a accompagnés dans la mise en œuvre du projet ainsi que des artistes pour préparer le spectacle, en lien avec les mémoires du quartier, collectés par des enfants auprès de seniors vivant à domicile.

Cette fête a pour but de rassembler tous les acteurs de l'association, mais aussi les habitants du quartier.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 8 806 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 000 € Une convention d'application avec l'association est jointe au rapport.

<b>2<sup>e</sup> arrondissement : HippoCamp</b>	<b>mardi 6 juillet 2021</b>
---	-----------------------------

Un collectif unissant douze associations du secteur Perrache / Confluence, coordonné par la Maison des jeunes et de la culture Presqu'île Confluence (MJC Presqu'île Confluence) souhaite organiser la 3<sup>ème</sup> édition de la Fête de Quartier de Perrache - Sainte Blandine HippoCamp sur la place de l'Hippodrome à Lyon 2<sup>e</sup>.

Ce projet collectif se donne pour mission de créer du lien entre les habitants du quartier de Perrache en favorisant les échanges entre les personnes isolées, les familles et les jeunes afin de les rapprocher des structures à caractère sociales et culturelles.

Lors de cette journée, la fête de quartier proposera des animations ludiques en lien avec les associations partenaires : atelier avec les habitants d'Habitat-Humanisme, atelier compost avec le secteur environnement de la MJC, jeux adaptés aux adolescents avec l'association Sauvegarde 69, information individuel avec le Centre régional d'information jeunesse Auvergne Rhône-Alpes, visite guidée et jeux avec les Archives municipales, bibliobus avec la Bibliothèque de Lyon 2<sup>e</sup>, fanfares, contes, mini-concerts

avec le Périscope et le Marché Gare, bus des Escales solidaires. Un repas gratuit sera également préparé par une association locale, Linkebire.

Toutes les animations proposées se veulent participatives afin que les habitants vivent un moment convivial, original et ouvert à tous. L'événement se déroulera en plein air et sera organisé de manière éco - responsable (éco - cups, consignes, poubelles de tri).

Le budget prévisionnel de l'événement est de 10 260 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 000 € Une convention d'application avec l'association est jointe au rapport.

<b>4<sup>e</sup> arrondissement : Ouest en fête</b>	<b>Vendredi 2 juillet 2021</b>
---	--------------------------------

L'Association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse organise la fête de quartier Ouest en fête, Lyon 4<sup>e</sup>. Il s'agit d'une fête participative, de la construction du projet jusqu'à la tenue de l'événement, qui se tiendra cette année dans le parc Popy, lieu plus adapté aux mesures de distanciation sociale. Seront proposés :

- des jeux et activité pour toute la famille, autour du thème de Jean de la Fontaine ;
- des spectacles valorisant les artistes du quartier et une projection de film en pleine air pour clôturer la soirée.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 3 410 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 € Une convention d'application avec l'association est jointe au rapport.

<b>5<sup>e</sup> arrondissement : fête de quartier du Vieux-Lyon : Et si l'on vivait une année folle</b>	<b>Samedi 26 juin 2021</b>
--	----------------------------

Depuis 2005, la Maison pour tous Maison des jeunes et de la culture du Vieux Lyon (MJC du Vieux Lyon) se positionne comme porteuse du projet de quartier. Elle propose une démarche ayant pour but de rassembler les populations du quartier autour d'un projet commun et de favoriser l'émergence d'initiatives et d'actions autour d'un thème particulier.

Cette année, cette fête de quartier aura pour thématique Et si l'on vivait une année folle, et articulera l'ensemble des projets de l'année initiés par les écoles et les associations du quartier.

Afin d'anticiper le maintien probable d'un protocole sanitaire, des petits événements sont prévus avec jauge réduite de participants (cours d'écoles et d'immeubles), dans les quartiers Saint Jean, Saint Paul et Saint George avec des animations coopératives (télégraphe entre St Jean et St Paul, Batucada de sa fenêtre, décoration des fenêtres par les habitants...) et artistiques (projections, mini concerts...).

Le budget prévisionnel de l'événement est de 13 685 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 000 € Une convention d'application avec l'association est jointe au rapport.

<b>7<sup>e</sup> arrondissement : fête de quartier - Parcours de santé culturels</b>	<b>juin 2021</b>
--	------------------

La Maison des jeunes et de la culture Jean Macé (MJC Jean Macé) souhaite proposer un mois de juin festif en réunissant plusieurs projets artistiques itinérants : une série d'animations culturelles permettront aux habitants du 7<sup>ème</sup> (secteur Jean Macé/Blandan/Guillotière) de découvrir et s'initier à une pratique culturelle.

Un marathon photo, dont l'objectif est de faire découvrir des lieux emblématiques du 7<sup>e</sup> arrondissement, sera organisé le 5 juin, avec une remise de prix prévue mi - juillet ; du théâtre de rue ainsi que des concerts nomades accueillant une petite jauge de spectateurs seront proposés aux habitants.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 7 250 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 000 € Une convention d'application avec l'association est jointe au rapport.

<b>8<sup>e</sup> arrondissement : la Fiesta des Etats</b>
---

<b>Samedi 5 juin 2021</b>
---------------------------

Le centre social des Etats-Unis propose chaque année dans le 8<sup>e</sup> arrondissement la Fiesta des Etats dont l'objectif est de proposer un temps convivial permettant d'animer le territoire, de rassembler les habitants et les acteurs du quartier autour de diverses animations, spectacles et valorisations. L'événement se déroulera place du 8 mai 1945, sous forme de stands d'animations. Toutefois, si le protocole sanitaire est toujours en vigueur, la manifestation prendra place dans l'enceinte du centre social avec contrôle des flux de participants.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 18 800 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 000 € Une convention d'application avec l'association est jointe au rapport.

**En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de 21 500 €**

En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l'épidémie de Covid-19, la Ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement.

Les associations pourront toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

Vu l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, qui prévoit l'obligation de conclure une convention avec l'organisme de droit privé, lorsque la subvention dépasse la somme de 23 000 euros ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse  
- Vie associative ;

## DELIBERE

- 1- Les subventions suivantes, pour un montant global de 21 500 euros, sont allouées aux associations ci-dessous :

Associations	Evénements	Montant subvention en €
Mediatone	la Rentrée en pente douce	5 000
Ka'fête ô mômes	Ka'fête ô mômes	3 000
MJC Presqu'île Confluence	HippoCamp	3 000
Association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse	Ouest en fête	1 500
La MJC Vieux-Lyon	Fête de quartier du Vieux-Lyon	3 000
MJC Jean Macé	Fête de quartier parcours de santé culturels	3 000
Centre social des Etats-Unis	Fiesta des Etats	3 000

- 2- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations, sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- La dépense correspondante, soit 21 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET